



Akpaki Ogouwa Déladem: **Le nouveau président du CNOT** P.2



LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0504 du 23 Décembre 2020 - 250 F CFA / Etranger 1€

Santé

Déjà 107 milliards de FCFA engloutis dans la riposte contre la pandémie de la COVID-19

Le ministre de l'économie et des finances, Sani YAYA, a fait le point de la gestion financière de la pandémie de Covid-19 dans le pays. C'était le vendredi 18 décembre 2020 au Parlement, à l'occasion du vote du budget 2021. D'après le ministre Sani YAYA, le gouvernement a adopté un plan de riposte dit des « 3R » (Riposte, Résilience et Relance) dès la détection du premier cas en mars 2020, destiné à lutter contre la propagation du coronavirus (Riposte sanitaire), à maintenir l'activité économique à un niveau acceptable et renforcer la résilience du secteur privé (Résilience), et à redynamiser l'activité économique (Relance de l'économie nationale).

Pour financer ce plan, l'argentier du Togo, a rappelé qu'il a été mis en place le Fonds de concours de riposte et de solidarité Covid-19 d'un montant de 400 milliards de FCFA. A la date du 15 décembre 2020, le ministre informe que le montant total des ressources mobilisées au titre de ce fonds, se chiffre à 173.145.464.839 de FCFA, sous l'effet conjugué du remboursement des bons Covid-19 arrivés à échéance au cours de

Suite à la page 3



Covid-19 / Comprendre les mesures du gouvernement :

Eviter à tout prix une nouvelle vague de contaminations

 P.3

OTR : Guerre ouverte contre les produits de qualité douteuse

 P.3

Akpaki Déladem le nouveau président du CNOT

Le Comité national olympique togolais a tenu son assemblée générale samedi dernier. Le grand événement de cette AG aura été l'élection du nouveau bureau désormais présidé par Akpaki Ogoua Deladem. Il a battu dans les urnes son challenger du jour M. Wona Germain. Voici la composition du nouveau bureau. ■



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires



VOICI LE NOUVEAU BUREAU EXÉCUTIF DU CNO - TOGO

- Président :** AKPAKI Deladem (Judo)
- 1er Vice -Président :** GAGOU Kokou (Cyclisme)
- 2è Vice -Président :** TAKASSI-KIKPA Tikoyabe (Badminton)
- 3è Vice-Présidente :** ADIHO Akpéné Y. (Handball)
- Secrétaire Général :** N'DADIYA Essossannèyou (Volleyball)
- Secrétaire Général Adjoint :** ASSENI Koffi Téoundé (Karaté)
- Trésorier Général :** BEDINADE Bedembada (Rugby)
- Trésorier Général Adjoint :** EDAH Kokou Vaast (Tennis de Table)
- 1er Conseiller :** BIDAHA Mawouna (Natation)
- 2è Conseiller :** DJOBOKOU Kossi Adodo (Athlétisme)
- 3è Conseiller :** ADJEVI Anani Néglokpé (Aviron)
- 4è Conseiller :** BONOU Kokou Edem (Sport Boules)
- 5è Conseiller :** ETSRI-EWOMOUVO Kinvi (Brusquembille)



jusqu'à **-40%**
sur le
DÉDOUANEMENT de vos VÉHICULES & MARCHANDISES*

#CQFS

Un taux de dépréciation de **25%** est appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le **1^{er} Janvier** et le **24 décembre 2020**.



Office Togolais des Recettes - OTR

Pharmacies de garde à Lomé

Du 21 au 28 Décembre 2020

- 3E ARRONDISSEMENT** * Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA.22 21 52 27
- CENTRE*** 46, Rue de la Gare (face SGGG).22 21 83 30
- BON SAMARITAIN***BE PA de SOUZA/Hôpital de BE.22 21 45 30
- PORT*** Face Hôtel Sarakawa.22 27 61 88
- ESPERANCE*** Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoè (Rue Adjololo) .22 21 01 28
- ROBERTSON*** 607, Avenue François MITTERAND Nyékonakpoè.22 22 28 41
- ST KISITO*** Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM.22 21 99 63
- AMITIE*** 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED).22 21 74 47
- St PAUL** *Bd. Jean Paul II.22 61 85 08
- LE JOURDAIN*** Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti.22 61 56 14
- HEDZRANAWE*** Marché HEDZRANAWE.22 26 49 61
- KOUESSAN*** En face du stade de Kégué.96 80 10 01
- KLOKPE** * Derrière la Foire Togo 2000.96 80 10 03
- J-MIMSHAK*** Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigomé .22 60 30 50
- MAWULE*** Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto).70 45 91 86
- MAELYS*** 1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face de NETADI.22 27 60 19
- BETHEL*** Rte d'Adidogomé.22 25 23 70
- DES ECOLES***Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé.22 51 75 75
- HOSANNA*** Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station service SANOL.22 51 50 49/92 53 50 00
- MATHILDA*** Route PATASSE - Lomégan - ODEF.22 51 15 34
- EL SHADAI*** Face Ecole Théologie ESTAO.22 51 44 25
- ENOULI** * Station d'Agbalépédogan.22 25 90 68
- LE GALIEN*** Rue Pavée d'Adidoadin .22 51 71 71
- DES ROSES*** Quartier Vakposito, en face de l'entreprise de l'Union.70 42 37 72
- BETANIA*** Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah.96 80 10 11
- VOLONTAS DEI*** Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City.70 42 23 60
- AGOE-NYIVE*** A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé.22 25 83 38
- APOU ANTOINE*** Boulevard Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyè.70 41 36 12/96 67 59 50
- LA MAIN DE DIEU*** AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée) .93 40 21 21
- CHARITÉ*** A côté du CEG d'Agoè-Nyivé.22 25 12 60
- SATIS*** Près du CEG Koshigan, Agoè-Logopé, Rue de 50m.70 44 85 17
- DENIS*** Agoe Kové, Carrefour Kpogli.93 08 46 40/70 12 35 85
- A DIEU LA GLOIRE*** A 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpéto.93 26 36 00
- ZONGO*** Togblékpé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékpé.70 45 23 16
- SANGUERA*** Près du Lycée de Sanguéra.70 42 80 80/99 90 89 72
- GANFAT*** AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP).22 55 08 15/70 22 15 15
- AVEPOZO*** A côté de la place publique d'Avépozo.22 27 04 86
- DE L'EDEN*** Route d'Aného, face cité Baguida.70 42 13 98

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis

Covid-19 / Comprendre les mesures du gouvernement :

Eviter à tout prix une nouvelle vague de contaminations

Face au risque de propagation de la maladie à coronavirus en période de fêtes, le Gouvernement togolais a pris ses responsabilités en prenant des mesures drastiques pour enrayer ou amoindrir le danger. C'est ainsi que des dispositions sont prises pour restreindre les libertés individuelles en cette période où les ménages s'apprêtent à organiser des réjouissances de tout genre.

Le Gouvernement togolais après concertation avec le Comité scientifique en charge de la riposte à la crise sanitaire, a pris un certain nombre de mesures pour restreindre les libertés. Parmi ces mesures figure la réinstauration du couvre-feu, l'interdiction de rassemblement de plus de 15 personnes, l'interdiction des cultes outre les jours de célébration (dimanche pour les chrétiens et vendredi pour les musulmans). Des

décisions qui font jaser au sein de l'opinion nationale qui par fantasme, exprime globalement une certaine désapprobation face aux mesures annoncées.

Mais pour le Gouvernement, pas question de badiner avec la santé publique. Et d'après les sources officielles bien introduites dans les couloirs du comité scientifique, un certain nombre de raisons expliquent les dispositions prises par l'Exécutif togolais. Il s'agit donc pour les

premiers responsables du pays, d'éviter une augmentation incontrôlée des cas après les périodes de fête vue la recrudescence des cas dans le monde et en Afrique de l'Ouest. Le Gouvernement étant fidèle à sa ligne de conduite qui consiste à prévenir plutôt qu'à courir



derrière des traitements qui reviennent extrêmement chers pour les caisses de l'Etat. Conscient que la santé n'a pas de prix, le Gouvernement togolais a jugé opportun de ramener

le couvre-feu afin de restreindre pendant la période de fête les mouvements des citoyens qui pourraient se révéler préjudiciables au lendemain des festivités.

Suite à la page 6

Santé :

Déjà 107 milliards de FCFA engloutis dans la riposte contre la pandémie de la COVID-19

Suite de la UNE

ce mois de décembre 2020 et des mobilisations supplémentaires.

Ce montant est constitué de 3.261.599.238 de FCFA de contributions du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés enregistrées sur un compte du Trésor public à Coris Bank Togo, et de 169.883.865.601 de FCFA de prêts auprès des partenaires financiers logés dans le compte dédié du Trésor à la BCEAO. Ainsi, 98% du montant collecté et enregistré dans le compte du Trésor constitue sont des prêts à rembourser par l'Etat, contre 2% de dons.

Selon le ministre de l'économie et des finances, les dépenses totales effectuées par le Togo dans le cadre de la lutte contre cette pandémie depuis son



apparition en mars 2020, s'établissent à 107.566.238.507 de FCFA, ce qui représente 62% du montant collecté à la date du 15 décembre 2020.

Ces dépenses, a-t-il fait savoir, sont inhérentes aux différentes mesures engagées par le Gouvernement, et sont constituées des « dépenses de relance économique (52.299.784.753 F CFA) », des « dépenses de résilience ou dépenses sociales (32.386.983.014 FCFA), notamment, les transferts monétaires NOVISSI, la prise en

charge par le gouvernement des tranches sociales des factures d'eau et d'électricité, ainsi

que diverses autres actions sociales», et des « dépenses liées aux mesures de riposte sanitaire (22.879.470.740 F CFA) ».

Notons que sur un budget 2021, de plus de 1 521,6 milliards de FCFA adopté, en léger recul par rapport à l'exercice 2020, 445,1 milliards de FCFA (contre 401 milliards en 2020) seront consacrés aux secteurs sociaux, prévoit Lomé, dans l'espérance d'une maîtrise rapide de la pandémie l'an prochain.

La Rédaction

OTR : Guerre ouverte contre les produits de qualité douteuse.



L'Office Togolais des Recettes ne donne plus de chance aux produits de mauvaise qualité ; il vient de mettre la main sur une nouvelle cargaison de produits congelés de contrebande, deuxième saisie en moins d'une semaine. Cette marchandise de près de 500 cartons de poulets congelés en provenance du Ghana sans aucun document douanier, a été interceptée le dimanche nuit, 20 décembre par les services de la Brigade nationale de contrôle et de surveillance de l'Office Togolais des Recettes.

Ladite cargaison a été détruite lundi 21 décembre. L'OTR tout en invitant les consommateurs à privilégier les produits de qualités marqués, les convie à dénoncer toute importation *illégal*.

Justice transitionnelle :

Bilan, difficultés, perspectives de l'année 2020, le HCRRUN respecte la tradition

Le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a dressé le bilan de ses activités au titre de l'année 2020 hier dans la capitale et s'est projeté sur l'année à venir. La rencontre a été présidée par Mme Awa Nana Daboya, Présidente de l'institution, en présence d'autres cadres et des personnes ressources. Outre le bilan, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives pour 2021 ont été éludées au cours de cette rencontre.

Pour la présidente du HCRRUN, cet exercice relève d'un devoir de l'institution qui s'est donné comme leitmotiv de tout faire pour que la réédition des comptes dans le cadre de ce processus soit une réalité. Au titre de cette 3e étape des réparations, 5608 victimes ont été indemnisées pour un montant de 4 139 940 000 FCFA. Au total 12 milliards FCFA ont été reçus par HCRRUN depuis le début du programme et ces fonds ont été débloqués par l'état.



Sur le plan médical, l'ONG Aimes Afrique a accompagné 5300 victimes avec un taux de satisfaction de 99,02%. "Outre ces réparations individuelles, le HCRRUN a pu s'atteler à un aspect non moins

important de sa mission à savoir, les réparations communautaires et collectives dont la cérémonie de lancement avait eu lieu le 16 novembre 2019 à Djéréhouyé, dans la préfecture de l'Ogou. En

application de la recommandation N°54 de la CVJR et répondant aux vœux des populations bénéficiaires, des activités fédératrices ont été réalisées dans les villages de Djéréhouyé et

de Bocco. Il s'est agi de projets pilotes de réfection et de construction d'infrastructures scolaires remises le 26 août 2020 aux populations des deux localités auxquelles j'adresse, une fois encore, les remerciements du HCRRUN pour leur contribution à l'aboutissement heureux de cette œuvre porteuse de paix et de cohésion sociale.", a-t-elle également relevé.

En ce qui concerne les perspectives qui s'inscrivent dans la 4ème étape processus, le HCRRUN va poursuivre l'indemnisation collective qu'elle a amorcée lors de la 3ème étape. Il est par ailleurs

Suite à la page 7





jusqu'à

-40%

sur le

DÉDOUANEMENT

de vos VÉHICULES & MARCHANDISES*

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020


Office Togolais des Recettes - OTR


8201


+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Diplomatie :

Visite d'amitié et de travail du Président Faure Gnassingbé au Niger et au Burkina Faso

Le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a effectué ce 22 décembre 2020 une visite d'amitié et de travail à Niamey au Niger. Le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a effectué ce 22 décembre 2020 une visite d'amitié et de travail à Niamey au Niger.



Il a été accueilli à Hamani Diori de Niamey l'aéroport international par son homologue

Mahamadou Issoufou.

Les deux hommes d'Etat ont eu un tête-à-tête à la présidence de la République. Ils ont à cette occasion fait un tour d'horizon des questions

bilatérales pour le renforcement de la

coopération entre les deux pays. Des sujets d'ordre sous-régional et continental ont été également évoqués relatifs notamment à la paix, la sécurité et l'intégration économique. Après Niamey le Chef de l'Etat s'est rendu au Burkina Faso également pour une visite de travail dans la perspective de la consolidation des relations de coopération entre Lomé et Ouagadougou avec en toile de fond le

commerce, le transport de marchandises à partir du Port autonome de Lomé.

Au cours des entretiens en tête-à-tête, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a renouvelé ses sincères félicitations à son homologue Burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré pour sa brillante réélection à la Magistrature suprême de son pays.

Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé est très écouté dans la sous-région par ses pairs et n'hésite pas à s'investir pour la construction d'un espace régional stable et économiquement forte. ■

Source : Présidence



SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX S.A.

Siège Social : 53, Avenue de la Libération B.P. 1301 - Tél. (+228) 22 21 34 81 - (+228) 22 21 59 63 - Fax: (+228) 22 21 46 13 - Lomé - TOGO

COMMUNIQUE

DE LA SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX

La Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle que les opérations de recouvrement démarrées depuis le mois de novembre 2020 sur toute l'étendue du territoire national se poursuivent chez les abonnés ayant des factures d'eau impayées.

Elle invite les clients redevables à solder leurs impayés dans les meilleurs délais, afin d'éviter tout désagrément lié à la suspension de la fourniture d'eau.

Par ailleurs, dans le cadre du respect des mesures barrières, la TdE exhorte sa clientèle à privilégier les moyens de paiement électroniques, notamment :

- **TMoney**
- **Flooz**
- **Ecobank MOBILE**
- **Eco CCP**

Lomé, le 22 décembre 2020



La Direction Générale

www.tde.tg

Érosion côtière en Afrique de l'ouest : Des Parlementaires, Préfets et Élus locaux sensibilisés sur le Projet WACA ResIP à Lomé

Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a ouvert lundi 21 décembre 2020, une session de sensibilisation à l'endroit des Parlementaires, Préfets et Élus locaux, pour susciter leur implication à la mise en œuvre du projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'ouest (WACA ResIP). L'objectif étant de parvenir à une grande implication et mobilisation des acteurs concernés.



Affectées ces dernières années, par l'érosion côtière, les côtes togolaises, se dégradent d'une façon exponentielle avec quelques fois, le risque de voir disparaître des édifices qui longtemps ont fait la fierté touristique du pays. Cette situation fait régresser le niveau de vie

des populations ainsi que l'économie nationale. La session vise entre autres à mieux lutter contre le phénomène. Raison pour laquelle le MERF a mis à contribution la Banque mondiale (BM) et le Fonds pour l'Environnement Mondiale (FEM), en vue de financer la mise en

œuvre du projet WACA ResIP.

Pour Kodzo Koudadzé, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, l'érosion côtière et plus particulièrement le changement climatique constituent aujourd'hui des menaces réelles vis-à-vis desquelles les

communautés sont démunies.

Mais le Gouvernement qui a pris la mesure de la situation, s'engage à relever le défi à travers le Projet Waca ResIP.

Le Projet Waca ResIP est lancé en 2018 et se veut une réponse collective des pays côtiers aux besoins urgents de lutte contre la dégradation de leur littoral, dans une approche régionale et intégrée.

Par ailleurs, Kodzo Koudadzé, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, rappelle que ledit projet, vise à mettre un équilibre entre les solutions de lutte contre l'érosion côtière dans les pays de la sous-région, de façon à ce que, les solutions proposées au Togo, ne puissent pas créer un problème dans un pays voisin.

La réalisation des études de faisabilité dans le cadre de la protection des frontières et dont les travaux devront commencer au second

semestre 2021, sont entre autres activités déjà menées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Aussi, le Projet est le financement des sous-projets d'activité génératrice de revenus au bénéfice des populations affectées par l'érosion côtière. Au-delà, Waca ResIP s'occupe également des questions de dégradation et de gestion des forêts.

Awaté Hodabalo, Préfet d'Agoè-Nyivé, indique pour sa part que le WACA ResIP est une réponse collective au besoin urgent de lutte contre la dégradation du littoral.

Les zones côtières faut-il le rappeler, représentent 42% du PIB de l'Afrique de l'Ouest dont le tiers est vulnérable aux conséquences des changements climatiques. C'est dans cette logique qu'il urge de renforcer la sensibilisation sur les moyens de lutte. ■

Redok

Covid-19 / Comprendre les mesures du gouvernement : Eviter à tout prix une nouvelle vague de contaminations

Suite de la page 3

Même si certaines décisions sont mal ressenties par certaines couches touchées (le cas des églises par exemple), il serait mieux que chaque togolais comprenne que la santé de la population vaut plus que toutes les autres considérations d'ordre économique, spirituel ou sentimental. La capacité de prise en charge de l'Etat dans le

cadre de cette pandémie étant limitée, il serait malhonnête de ne pas reconnaître que les mesures prises sont plutôt salutaires pour l'ensemble des populations togolaises.

Il n'est un secret pour personne que pendant les périodes de fête, les citoyens se contrôlent le moins et pourraient donc se permettre d'adopter des attitudes qui pourraient

compromettre les efforts entrepris par le Gouvernement pour contenir la propagation du virus. Comme le dit un vieil adage, « prévenir vaut mieux que guérir », il serait plus sage que chacun fasse preuve de responsabilité en ces périodes sensibles pour éviter le pire au lendemain des fêtes. ■

Roger GBESSIA

**LES NOUVELLES MESURES
DU GOUVERNEMENT CONTRE
LA PROPAGATION
DU CORONAVIRUS AU TOGO**
- VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020 -


 RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

- Zone du Grand Lomé : Couvre-feu du 20 décembre 2020 au 03 janvier 2021, de 22 heures à 05 heures, les 24, 25 et 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021, de 23 heures à 05 heures ;
- Reste du territoire national: couvre-feu les 24, 25 et 31 décembre 2020, et le 1er janvier 2021, de 23 heures à 05 heures
- Interdiction de la consommation sur place dans tous les bars du 20 décembre 2020 au 03 janvier 2021
- Interdiction de rassemblements de plus de 15 personnes sur toute l'étendue du territoire national
- Interdiction des événements culturels et commerciaux du 20 décembre 2020 au 03 janvier 2021
- Interdiction de la célébration de culte sauf un jour par semaine (vendredi pour les musulmans et dimanche pour les chrétiens) sur toute l'étendue du territoire du 20 décembre au 03 janvier.
- Les célébrations sont autorisées les 24, 25 et 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021 dans le strict respect des mesures barrières et du couvre-feu.
- Interdiction des pèlerinages et des camps de prières.

NUMÉRO VERT
☎ 111

L'éducation, un secteur véritablement pris en compte dans le budget 2021 au Togo

« Le renforcement du capital humain à travers l'éducation et la santé pour tous » est un objectif du chef de l'Etat togolais qui fait feu de tout bois pour rehausser le niveau de vie de ses concitoyens. Indiscutablement, l'éducation est la base de toute réussite et le socle du développement. Entre autres mesures prises au Togo de 2005 à nos jours, il y a la construction des salles de classes, la mise en œuvre de différents programmes qui prouvent leur valeur, l'augmentation croissante des ressources allouées au secteur, etc. Au titre de 2021, le montant du budget togolais s'élève à 1 521,6 milliards de francs CFA, dont 195,5 milliards consacrés au système éducatif.

Cette somme, soit 25,1% de la dotation des ministères et institutions, facilitera la poursuite de la construction et/ou modernisation des infrastructures scolaires (à travers des partenariats public-privé) accessibles à tous, le recrutement et la formation des éducateurs, l'orientation de l'enseignement supérieur vers les besoins du marché du travail, l'accélération des programmes sociaux comme les cantines scolaires, SchoolAssur...



Qu'est-ce qui est déjà fait ?

Les efforts fournis ces dernières années portent essentiellement sur les ressources financières, sans quoi rien ne peut se faire. De 25 milliards de francs CFA en 2005, elles sont passées à 174 milliards en 2019, soit

une multiplication par 07 sur les 15 dernières années. En outre, le pays ne lésine pas sur les moyens pour construire des Ecoles normales d'instituteurs (Eni).

Au moins 5 300 salles de classes dont 300 équipées de Technologies de l'information et de la

communication (Tic) ont été construites sur la durée avec le recrutement de 22 400 enseignants et le programme de repas communautaires qui fait la joie de 92 000 élèves chaque année, sans oublier l'initiative présidentielle School Assur qui a déjà permis de

prendre en charge près de 2 000 000 d'apprenants togolais.

Qu'est-ce qui sera fait ?

De 2020 à 2025, la meilleure adéquation entre, d'une part, le système scolaire et, d'autre part, les besoins de l'économie et le marché du travail, sera un objectif prioritaire.

Les autorités font en sorte que l'école permette d'acquérir les connaissances fondamentales (lecture, écriture, calcul) et que la formation soit un moyen sûr pour trouver un emploi bien rémunéré et réduire le chômage ainsi que le sous-emploi. 03 collèges universitaires seront construits dans les régions des Savanes, centrale et Plateaux pour dispenser des formations pratiques et de niveau supérieur aux jeunes.

Par ailleurs, des Instituts de formation en alternance pour le développement (Ifad) spécialisés en agriculture, bâtiment, mécanique, économie numérique, énergies renouvelables, métiers logistiques et portuaires, seront mis en place. L'Environnement numérique de travail (ENT) va être élargi à d'autres établissements pour permettre aux apprenants de maîtriser le français, l'anglais, les mathématiques ; plus de 25 000 salles de classes seront construites ; le nombre d'écoles dotées de cantines scolaires sera multiplié par 03 pour toucher 300 000 élèves.

Des moyens seront mis à disposition des enseignants pour les fortifier sans oublier l'adaptation effective de la formation et de la recherche aux priorités et objectifs de développement du Togo, aux besoins réels de l'économie et du marché de l'emploi avec un accent particulier pour les filières porteuses, la liste est longue. ■

Justice transitionnelle :

Bilan, difficultés, perspectives de l'année 2020, le HCRRUN respecte la tradition

Suite de la page 4

prévu pour 2021 des missions, des séminaires, des formations à dispenser par des personnes ressources dans le domaine de la santé, de la justice.

"Parallèlement au Volet Indemnisation, l'année 2021 connaîtra une extension de la mise en

œuvre des réparations communautaires et collectives. D'ores et déjà, le HCRRUN s'apprête à procéder, dès le premier trimestre 2021, au lancement des travaux pour la réalisation d'infrastructures fédératrices dans trois localités : Barkoissi dans la préfecture de l'Oti,

Pouwèdéou dans la préfecture de Sotouboua et Niki-Niki I dans la préfecture de Blitta., confiera-t-elle.

Awa Nana n'a pas manqué de souligner les difficultés rencontrées cette année, liées pour la plupart à la pandémie du coronavirus et les restrictions qu'elle impose

La présidente du HCRRUN a reconnu que bien qu'ils en soient arrivés à indemniser 5608 victimes en six mois, la situation n'a pas été facile car bon nombre de sessions ont été reportées afin de ne pas créer de nouveaux foyers de contamination à la maladie.

Notons pour finir que 5 milliards de F cfa sont prévus sur le budget de l'État pour l'année 2021 au titre de la 4ème étape du programme d'indemnisation du HCRRUN. ■

Dem



VIVEZ LA MAGIE DE NOËL !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**

~~25 000 F CFA~~

Installation
en **moins de
10 jours**



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Promo valable du 9 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

[@togocom.tg](#) | [@togocom_tg](#)

Service Client : 888 119
7 jours/7 de 7h à 23h

[togocom.tg](#) | [togocel.tg](#) | [togotelecom.tg](#)